

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : BOUET E. CHAUVIGNÉ M. CHARRON X. PLUMELEUR D.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Salle multisports

Les tracés des terrains de badminton se dégradant, vont être refaits en juillet 2016.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

Place du Calvaire

Les dépenses liées à la voirie sont transférées à la Com. Com. du Bocage dans le cadre de ses compétences, avec maîtrise d'ouvrage déléguée. Les aménagements paysagers seront réalisés en fonction du budget 2016, et pourraient être minimisés si les finances ne le permettent pas.

Parking salle multisports

L'entreprise Bouchet TP a réalisé l'empierrement d'une partie du terrain au-dessus de la salle multisports pour créer un parking supplémentaire d'environ 600m². Les gravats de l'immeuble démoli rue François Guéris ont servi à réaliser ces travaux.

Travaux paysagers

La commission a prévu de refaire divers parterres de la commune (place Saint-Gervais, rue du Commerce...) et le merlon route de Coron (pose d'une bâche et plantations). Les plants seront installés par le service technique si possible

LOTISSEMENTS LES TILLEULS. LES PIERRES PLATES

Un emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole afin de régulariser la situation financière à hauteur de 400 000 euros, remboursable sur 20 ans avec une annuité de 24 352.65 euros. Pour rappel, tous les travaux de viabilité étaient pour l'instant financés par une ligne de trésorerie.

De plus, le conseil municipal réfléchit à des solutions pour optimiser les ventes de parcelles dans ce lotissement : construction de logements supplémentaires personnes âgées, regrouper des parcelles pour proposer des parcelles plus grandes...

ENVIRONNEMENT

Colonnes enterrées

Un projet de colonnes enterrées pour OM et emballages est envisagé dans le lotissement les Tilleuls. Le lieu reste à définir. Cet équipement servirait à la collecte des habitations du lotissement des Tilleuls et une partie du lotissement la Nouette.

Déchetterie intercommunale

Le projet d'une seule déchetterie pour l'ensemble des communes de la Com. Com. du Bocage est lancé.

Containers à verres et papier

La commune doit définir un 2e point de collecte. Plusieurs lieux ont été proposés.

SERVICES PETITES ENFANCES

Garderie périscolaire

Le comité de pilotage s'est réuni pour planifier les prochains thèmes des temps forts : le sport, jeux et la citoyenneté sont programmés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location du terrain route d'Yzernay sous forme de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016, pour la somme de 41 euros.

LOYER BOULANGERIE-EPICERIE 2016

Le loyer mensuel du bâtiment à usage de boulangerie-épicerie est fixé à 345.39 euros HT pour l'année 2016.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal a fixé la redevance pour occupation du domaine public, pour la période du 27 novembre 2014 au 26 novembre 2015, à 616 euros. Le montant de cette redevance est déterminé selon l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE FRANCOIS DENECHERE

Le Conseil a décidé de reconduire le forfait de l'an passé à savoir 68 172 euros. L'école compte 132 élèves des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune.

LOCATION SALLE DU STADE ET FOYER DU 3° ÂGE

Pour 2016, le tarif de location de la salle du stade reste fixé à 90 € et se loue uniquement sur la période de mai à septembre. Le tarif de location du foyer du 3° âge reste fixé à 100 euros et se loue les week-ends et jours fériés. Pour une location sur plusieurs jours, il sera appliqué ce même tarif par jour. De plus, les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Les conditions et tarifs de location pour 2016 sont fixés comme suit:

• Repas ou soirée familial – location 1 jour	200 €
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	285 €
• Vin d'honneur	100 €
• Réunion	50 €
• Réunion familiale après sépulture	50 €
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	150 €
- commerces locaux	100 €

Les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs. Une sono a été installée à la salle des fêtes, elle pourra être louée aux particuliers au prix de 85 euros et aux associations au prix de 25 euros. Un forfait climatisation est fixé à 100 euros pour les particuliers et les associations.

De plus, un même particulier sera limité à deux locations successives pour une même date. Toutefois, il pourra louer une troisième fois si elle n'est pas demandée mais à partir du 1^{er} juillet de l'année en cours.

SENTIERS DE RANDONNÉES

Le dépliant sera imprimé en mars. Le plan des circuits sera réactualisé sur le tableau au niveau du stade avec une face circuits communaux et une face circuits intercommunaux.

VOIRIE

Tous les travaux prévus en voirie ont quasi été réalisés cette année. La commission a prévu la réalisation en 2016 des voies et chemins suivants : la Pilleterie, Maison du bois, rue Jeanne d'Arc et éventuellement la rue du Bocage et son parking devant la boulangerie si les crédits ouverts sont suffisants. Il est prévu aussi environ 4 kms de curage fossés et du balayage de voies. Des crédits sont aussi ouverts pour des travaux de voirie dans les zones d'activités.

Une commande de signalétique est proposée jusqu'au 15 février.

DIVERS

Agent technique

La commune recherche toujours un agent supplémentaire pour l'entretien des bâtiments pour un temps incomplet à savoir 20 heures hebdomadaires.

Prochaines réunions : 20 janvier 2016 et 24 février 2016 (et non le 25)